



2020 RAPPORT D'ACTIVITÉ & PERSPECTIVES D'AVENIR



A R I S S E

Actions et Ressources pour l'Inclusion
Sociale par le Soïn et l'Education

1 L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

L'AVENTUREUX MÉRITE

Alors que la décompensation peut encore, non sans raisons, faire tristement l'actualité, j'aimerais, profitant de cet éditorial, vous inviter à envisager et partager notre présent et avenir avec optimisme, et pouvoir aborder notre horizon sous l'angle d'une autre fonction, celle qui correspond au besoin que soit reconnu, encouragé, le mérite des implications, souvent risquées, éprouvantes, qui vont dans le sens du bienfait pour le mieux des autres ; domaine où je n'ai, dans cette perspective, nous concernant, que l'embaras du choix pour y trouver matière.

C'est tout d'abord si nous en jugeons, comme il convient, par les différents niveaux d'évaluation qui nous parviennent, le fait que les objectifs de notre mission, malgré d'inhabituelles circonstances, ont été atteints, et que les résultats donnent toujours lieu à une réelle satisfaction.

Ces résultats, vous en conviendrez volontiers, sont d'autant plus satisfaisants qu'ils ont été réalisés dans des conditions a priori plutôt défavorables, au cours desquelles et contre toutes attentes le personnel, de toutes catégories professionnelles et en tous lieux, mais aussi les familles des enfants que nous accompagnons ont fait preuve, comme pour une aventure : de disponibilité, d'implication, d'adaptation, de créativité, d'initiatives, de responsabilité, d'ouverture ; toutes qualités qui laissent rêver et pour lesquelles, avec une certaine surprise nous tenons, à rendre un très sincère hommage et l'expression de notre reconnaissance.



Il m'appartient aussi d'inclure là, également, l'éloge de notre Agence Régionale de la Santé, pour sa disponibilité, sa réactivité et ses apports ; dont nous avons pu bénéficier durant cette période où elle était pourtant, très sollicitée.

Vous me permettez aussi, d'aimer penser, que la possible mobilisation, de toutes ces capacités d'autonomie des différents acteurs, n'est peut-être pas étrangère à la dynamique institutionnelle que nous avons choisi d'impulser et mettre collectivement en œuvre et faire que les différents niveaux de nos instances en intègrent progressivement sa logique : faire de l'équipe de chacun de nos établissements et services les lieux fonctionnellement déterminants et structurants de notre organisation ; la Direction générale ayant dans cet esprit à créer les meilleures conditions de cet avènement, de cette providence au service de chaque enfant.

A cet effet, le Directeur général, rompant avec un penchant plus centralisateur et gestionnaire, surtout lorsque l'association se développe, confie délégation à tout directeur pour être garant de l'ensemble des dispositions réglementaires que la hiérarchie des normes le concernant impose, (dont celles de l'ARISSE), de "l'entour" propice aux soins ; ainsi que le pouvoir de créer quand nécessaire, dans cet espace, les conditions pour convenir collectivement de règles propres à l'indispensable autonomie de son équipe, pour sa mission.

Si chacun, qui a pu en faire l'expérience, sait la richesse, pour ceux qui en bénéficient comme pour les professionnels qui s'y emploient, de la vertu d'une équipe, ils savent aussi que faire équipe, d'ailleurs comme association, ne se décrète pas mais est le fruit d'une aventure qui, elle aussi, se mérite, au prix d'un travail passionnant mais constant. Bon courage ; ça en vaut la peine.

Guy DREANO — Président de l'ARISSE

2 LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Solidarité et agilité : deux mots qui ont illustré l'année 2020 à l'ARISSE.

La crise sanitaire sans précédent à laquelle nous avons fait face, encore présente aujourd'hui, a mis en lumière, et c'est un côté positif de ces événements, la vitalité et le caractère indispensable des missions de notre secteur sanitaire et médicosocial.

Je tiens, en premier lieu, à rendre hommage à tous les salariés de l'ARISSE qui sont restés mobilisés, en toutes circonstances, pour assurer les accompagnements et les soins des enfants pris en charge par notre association. Cette mobilisation s'inscrit dans l'élan de solidarité nationale dont ont fait preuve tous les acteurs de notre secteur notamment les ARS.

L'agilité est un champ d'autonomie propice à l'innovation et à la créativité. Tout au long de l'année 2020, nos équipes ont exploré de nouvelles organisations : nouvelles modalités d'accompagnement et de soins, nouveaux outils de communication internes et externes...

Toutes ces expériences nous donnent matière à réfléchir sur les perspectives des années à venir et sur « l'après crise ».

En guise de conclusion, j'aimerais vous partager une citation de Winston CHURCHILL : « *Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté* ». Envisageons donc l'avenir avec optimisme.

Atef GHALI — Directeur Général de l'ARISSE



1/ L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	P.2
2/ LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	P.3
3/ LA PRÉSENTATION DE L'ARISSE	P.5
4/ L'ACTIVITÉ EN 2020	P.6
5/ LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS	P.8
6/ L'ASSOCIATION	P.10
7/ UNE ANNEE 2020 HORS NORMES	P.14
<p>Une notion de fragilité qui renforce le sens des missions de L'ARISSE</p> <p>L'engagement & la responsabilité des salariés</p> <p>L'agilité & l'adaptation</p> <p>La coopération – La complémentarité – La coordination</p> <p>L'innovation et la transformation</p> <p>Le développement durable</p>	
8/ LE BILAN SOCIAL ET LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES	P.32
9/ LE BILAN FINANCIER	P.34
10/ LISTE DES ÉTABLISSEMENTS	P.38

3 LA PRÉSENTATION DE L'ARISSE

FAVORISER LA CONFIANCE ET
L'AUTONOMIE DES JEUNES ET LES
ACCOMPAGNER VERS L'AVENIR

L'ARISSE gère **40 établissements et services sanitaires et médico-sociaux** : tous sont localisés en Île-de-France (départements des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne).



Ils s'inscrivent dans leur territoire et travaillent en partenariat avec les acteurs des villes et des collectivités (écoles, familles, hôpitaux, mairies, ARS...), assurant **un lien de proximité**.



Elle favorise la recherche scientifique et médicale.

Chacun des **enfants** accueillis est unique et bénéficie d'un **parcours adapté et personnalisé**.

L'ARISSE emploie environ **700 salariés** qui travaillent tous en équipes pluridisciplinaires.

L'ARISSE a également vocation à apporter un **soutien aux familles**.



Les enfants accueillis sont **au cœur du projet associatif**, décliné au sein de chaque structure dans le projet d'établissement ou de service.

L'identité de L'ARISSE s'ancre dans le secteur médico-social et dans le secteur sanitaire, l'objectif commun étant de favoriser le parcours de vie des enfants, et d'améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins aux personnes en situation de fragilité.



La mission de l'association est **l'accueil et l'accompagnement, par le soin et l'éducation spécialisée**, d'enfants et d'adolescents souffrant de dysfonctionnements intellectuels et/ou de troubles psychiques, selon les besoins de chaque enfant.



Les pathologies, troubles et handicaps des enfants accompagnés :

- TED ou Troubles Envahissants du Développement
- TSA ou Troubles du Spectre Autistique
- TDAH ou Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
- Troubles et pathologies organiques : épilepsie, anomalie génétique, pathologies somatiques à retentissement psychique ou cognitif
- Déficiences cognitives
- Déficiences intellectuelles
- Troubles psychiques
- Troubles de l'apprentissage

4 L'ACTIVITÉ EN 2020



2008

création de l'ARISSE



38 688 K€

de budget annuel

40



établissements et dispositifs d'accompagnement
38 relèvent du secteur médico-social
2 relèvent du secteur sanitaire



688
collaborateurs font vivre le projet de l'association
512
ce qui représente salariés à temps plein



94%
en CDI



79% des salariés sont des femmes
21% des salariés sont des hommes



5 356

enfants accueillis

0 à 20 ans



66% sont des garçons
34% sont des filles

dans les enfants accompagnés et soignés



9,3
ans

est la moyenne d'âge des enfants accueillis



2%
du budget brut de la masse salariale consacré à la formation



5 416

heures ont été consacrées à la formation dans le cadre du Plan de Développement des Compétences.



94

stagiaires accueillis malgré les conditions sanitaires inhabituelle :
75 femmes et **19** hommes
Ils n'étaient que **64** stagiaires accueillis en 2019



L'ARISSE est présente dans 4 départements :
77, 78, 91, 94

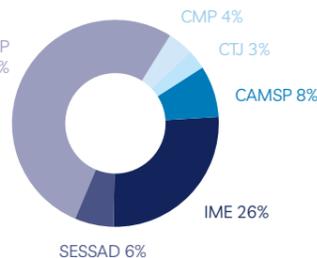


142 333

actes réalisés



répartition des actes



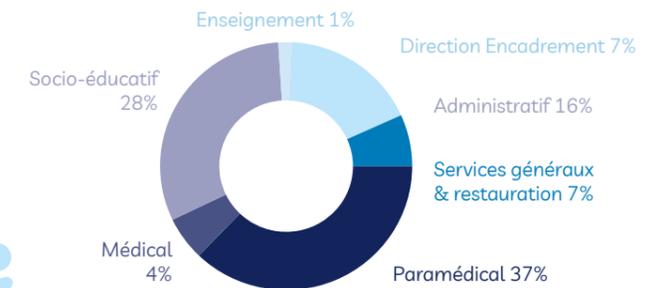
18

métiers dans les secteurs :

- Médical
- Para-Médical
- Socio-éducatif
- Enseignement
- Direction et Encadrement
- Administratif
- Services généraux
- Restauration



67% d'entre eux travaillent directement auprès des jeunes et des familles :



5 LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS



IME *

secteur Médico social

INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF

→ de 6 à 20 ans

Externat / Internat

- Accueil des enfants et adolescents présentant des Troubles du Spectre Autistique et/ou troubles psychiques et/ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement avec des ateliers visant au développement de l'autonomie, de la socialisation, des compétences et au maintien de la scolarisation.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF

CAMSP

secteur Médico social

CENTRE D'ACTION MÉDICO SOCIALE PRÉCOCE

→ de 0 à 6 ans

Ambulatoire

- Accueil des enfants ayant des difficultés de développement cognitif ou un handicap (moteur/ mental / sensoriel sauf déficience auditive).
- Accompagnement en fonction des difficultés de chaque enfant : prévention, dépistage précoce et soins inscrits dans un projet individualisé.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF

SESSAD *

secteur Médico social

SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE

→ de 3 à 13 ans

Externat séquentiel et visites à domicile

- Accueil des enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques.
- Accompagnement global qui permet la poursuite du parcours scolaire de l'enfant dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF

CTJ

secteur Sanitaire

CENTRE THÉRAPEUTIQUE DE JOUR OU HÔPITAL DE JOUR

→ de 4 à 14 ans

Externat séquentiel

- Accueil des enfants et adolescents présentant différentes formes de troubles psychiques plus ou moins sévères qui affectent leur développement et leur intégration sociale : personnalité, socialisation, langage, motricité, cognition...
- Accompagnement sur des journées ou des demi-journées en externat avec scolarisation, ateliers thérapeutiques, prises en charges paramédicales, suivi médical et entretiens familiaux.

Le cadre légal de référence : Art. L.622-7 CSP

CMPP

secteur Médico social

CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE

→ de 0 à 20 ans

Ambulatoire

- Accueil des enfants et adolescents ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des troubles des apprentissages ou des troubles du développement.
- Prises en charge médico-psychologiques, psychothérapiques et/ou rééducatives en orthophonie et/ou en psychomotricité sous autorité médicale, en favorisant le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu familial, scolaire et social.

Le cadre légal de référence : Art. L. 312-1 CASF

CMP

secteur Sanitaire

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

→ de 0 à 18 ans

Ambulatoire

- Dépistage, diagnostic et traitement des troubles psychiques et des difficultés scolaires.

Le cadre légal de référence a été défini en 1986 notamment par l'arrêté du 14/03/1986

Une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est nécessaire avant tout accompagnement



6 L'ASSOCIATION

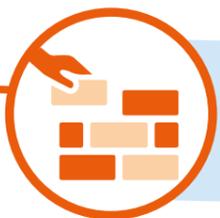
sept. 2008

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

L'ARISSE naît de la fusion de 2 associations d'Île-de-France : l'ARIS et l'association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne.

12 mars 1963

Création de l'Association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne.



août 1983

Création de l'ARIS

En 1983, l'ARIS reprend pour partie les activités gérées par le Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées (CREAI) d'Île-de-France, à la suite de la décision ministérielle relative au devenir des Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence de 1982.



2011

CAMSP Étampes



2008

IME Armonia Limeil-Brévannes



2011

SESSAD Arélia Villeneuve-St-Georges



2008 — 2021

Ouverture des établissements

2012

IME Amalthée Rosny-sur-Seine



2018

Service Passerelle Boissy-Saint-Léger



2020

IME Arpège Ivry-sur-Seine



LE PROJET ASSOCIATIF

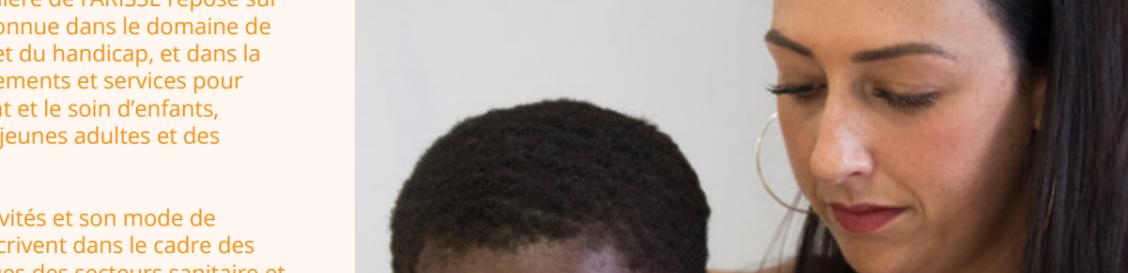
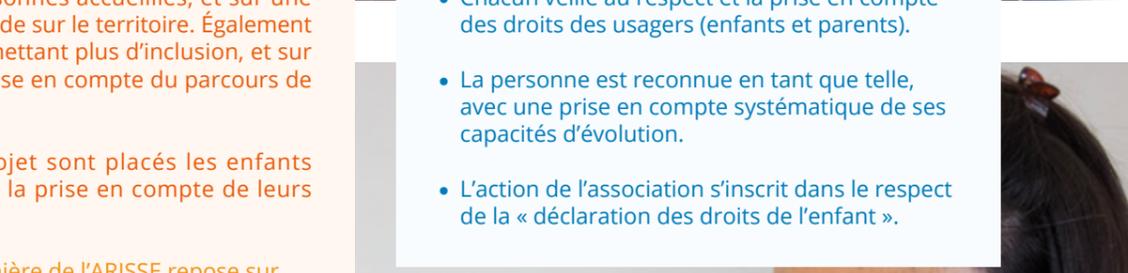
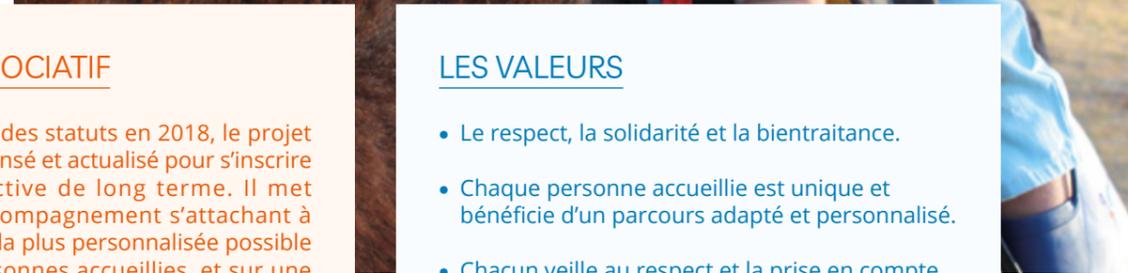
Avec l'actualisation des statuts en 2018, le projet associatif a été repensé et actualisé pour s'inscrire dans une perspective de long terme. Il met l'accent sur un accompagnement s'attachant à garantir l'approche la plus personnalisée possible à chacune des personnes accueillies, et sur une ouverture plus grande sur le territoire. Également sur une vision permettant plus d'inclusion, et sur une plus grande prise en compte du parcours de vie.

Au cœur de ce projet sont placés les enfants accompagnés avec la prise en compte de leurs besoins.

- La légitimité première de l'ARISSE repose sur son expertise reconnue dans le domaine de la santé mentale et du handicap, et dans la gestion d'établissements et services pour l'accompagnement et le soin d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et des familles.
- La nature des activités et son mode de financement s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques des secteurs sanitaire et médico-social.
- Les grandes orientations de l'ARISSE sont à ce jour définies dans le projet associatif, les statuts et le règlement associatif qui énoncent les principes et valeurs qui fondent l'action de l'association.

LES VALEURS

- Le respect, la solidarité et la bienveillance.
- Chaque personne accueillie est unique et bénéficie d'un parcours adapté et personnalisé.
- Chacun veille au respect et la prise en compte des droits des usagers (enfants et parents).
- La personne est reconnue en tant que telle, avec une prise en compte systématique de ses capacités d'évolution.
- L'action de l'association s'inscrit dans le respect de la « déclaration des droits de l'enfant ».



LA GOUVERNANCE

La direction de l'association est assurée conformément à la répartition des rôles prévus par les statuts et le règlement associatif. Les pouvoirs de conception, de décision et de réalisation sont répartis entre différentes instances dirigeantes.

L'Assemblée Générale

L'AG examine les questions importantes. Elle est souveraine et ses décisions s'imposent aux autres instances dirigeantes. Elle désigne les responsables de l'association (membres du CA, membres du Bureau, représentant légal, etc.), et approuve ou désapprouve la gestion de l'association par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

Le CA prépare les travaux de l'AG et applique ses décisions. Il a le pouvoir de proposer à l'AG des modifications dans les statuts (ou dans le règlement associatif qui les précise). Les membres du CA sont appelés administrateurs.

Le Bureau

Le CA peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Bureau, instance restreinte composée de personnes choisies en son sein. Organe permanent, le Bureau élabore les orientations du Conseil d'Administration.

Le Bureau a vocation à se réunir beaucoup plus fréquemment que le CA et gère les affaires courantes.

L'organisation garantit, pour l'ensemble des niveaux décisionnels, une pluralité des regards et des contrôles externes.

Les instances consultatives

Un Comité Technique et Scientifique, une commission Finances et Patrimoine, une commission Communication constituent des instances consultatives auprès du Conseil d'Administration et du Bureau. Entre l'idée naissante d'un projet et la décision finale du Conseil d'Administration, les commissions apportent des propositions ou des éclairages techniques.

Les Conférences des Directions sont des instances de liaison entre les directions fonctionnelles et le Conseil d'Administration. Présidées par un administrateur, chaque Conférence des Directions encourage la réflexion et l'échange entre professionnels sur des projets et problématiques communs.

Le Comité de Direction permet de réfléchir à la complémentarité des actions pour une meilleure connaissance des projets de fonctionnement de chacun et de leur évolution. Il permet de favoriser la circulation de l'information et la cohérence des différentes interventions mises en œuvre par l'association.

La Direction Générale

Elle exerce une responsabilité globale, en termes d'animation et de décision sur le plan technique et opérationnel, de la gestion et de l'administration par délégation du Conseil d'Administration et du Président.

Le représentant légal

Elle exerce une responsabilité globale, en termes d'animation et de décision sur le plan technique et opérationnel, de la gestion et de l'administration par délégation du Conseil d'Administration et du Président.

LES MISSIONS :

ACCOMPAGNER - SOIGNER - ÉDUCER - PRÉVENIR

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ARISSE ?

L'association concourt à une mission d'intérêt général. Elle est un **acteur majeur parmi les organisations sanitaires et médico-sociales d'Île-de-France** et les institutions publiques et autres structures associatives avec lesquelles elle travaille en partenariat et en complémentarité.

La mission des établissements est assurée par des pratiques médico-psychologiques, éducatives et pédagogiques ayant pour objectif le mieux-être de la personne accueillie **en vue de son autonomisation et de son développement**, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et en collaboration avec les familles.

CES MISSIONS RELÈVENT-ELLES DU CHAMP MÉDICO-SOCIAL OU SANITAIRE ?

Le secteur médico-social se distingue du secteur sanitaire avec des modes de gestion, des modalités de financement et de réglementation différents. L'objectif de favoriser le parcours de vie des enfants et d'améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins est commun aux deux types d'activités. **La bonne articulation de ces deux secteurs, tant sur le soin que sur l'éducation, est une nécessité pour développer les partenariats, optimiser les bonnes pratiques et harmoniser au mieux projet de vie et projet de soins.**

Les demandes d'admission et les demandes de prises en charges thérapeutiques émanent de différents prescripteurs selon les types d'établissements : services hospitaliers spécialisés, médecins libéraux, PMI, parents, structures médico-sociales, écoles...

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION DANS UN ÉTABLISSEMENT DE L'ARISSE ?

Les modalités d'admission diffèrent selon les types d'établissements. Si certains services traitent les nouveaux admis selon une liste d'attente et des critères de priorité, l'admission en IME et SESSAD, en revanche, nécessite impérativement une orientation préalable de la MDPH.

En CMPP, les parents, souvent sur les conseils de l'Education Nationale, prennent contact avec les établissements pour des demandes de prise en charge.

COMMENT SE PASSE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT DANS LES ÉTABLISSEMENTS ?

Selon les besoins de chaque enfant, l'accompagnement peut s'étendre **de la cure ambulatoire à l'accompagnement quotidien en externat ou en internat.**

Chacun bénéficie d'un projet individuel qui est défini et évalué chaque année en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire. L'enfant et sa famille sont associés à la définition et au suivi de ce projet personnalisé.

Pour accueillir la souffrance psychique de l'enfant et de sa famille, l'ARISSE met en œuvre **une complémentarité de techniques autour de deux axes :**

- Les dimensions **éducatives, pédagogiques** spécialisées auxquelles se rajoutent les dimensions sociales.
- La dimension du **soin**, dans tous ses aspects, intègre l'articulation entre les soins somatiques et soins psychothérapeutiques.

Ainsi chaque enfant bénéficie d'un projet individuel pouvant inclure les trois champs : **thérapeutique, éducatif et pédagogique.**

Les pratiques de travail, en conformité avec les valeurs de l'ARISSE, sont régulièrement évaluées, contrôlées et peuvent évoluer en fonction des avancées scientifiques.

COMMENT LES JEUNES ET LEURS PARENTS SONT-ILS PLACÉS AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Au-delà du **respect formel du droit des personnes accompagnées, et la mise en place des outils définis par la loi du 02 janvier 2002**, l'ARISSE travaille et construit avec les parents et les jeunes. Les outils de la loi sont constitués du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), du Conseil de Vie Sociale (CVS), du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du Projet d'Etablissement.

QUEL EST L'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS DE L'ASSOCIATION ?

Les enfants accueillis sont au cœur du projet associatif dans lequel chaque salarié est investi et engagé au quotidien. Par le respect envers les jeunes accueillis de leur intimité et de leur dignité, les objectifs, les missions et les valeurs portés par l'ARISSE constituent un engagement de responsabilité pour chaque professionnel. L'engagement envers leur profession, qu'ils exercent avec intégrité et professionnalisme, contribue de plus à un accompagnement de qualité.



7 UNE ANNEE 2020 HORS NORMES

UNE NOTION DE FRAGILITÉ QUI RENFORCE LE SENS DES MISSIONS DE L'ARISSE

➤ La notion de fragilité est au cœur de l'activité de l'association : les jeunes et adolescents accompagnés sont tous en situation de vulnérabilité. En 2020, c'est notre société toute entière qui s'est trouvée en situation de grande fragilité. L'ARISSE a également été touchée dans ses vulnérabilités et ses limites.

➤ Cette année particulière met en lumière l'importance des missions portées par l'association, en lien avec ses valeurs et ses convictions. C'est ce qui a permis à ses salariés de faire rapidement des choix, de mettre en place des stratégies et de fédérer. Mais également de valoriser la qualité de l'accompagnement, de développer l'adhésion et la collaboration, de créer un sentiment d'appartenance des salariés.

➤ Le risque d'une présence trop forte des aidants, déconnectée des besoins et des particularités de chaque personne accompagnée, était réel. Avec le risque d'un renforcement du pouvoir de décision des professionnels sur ces personnes considérées comme vulnérables. Or cette année montre qu'il n'en a rien été à L'ARISSE, où, précisément, les professionnels tendent de plus en plus à promouvoir la participation des enfants et de leurs représentants.

➤ Des CMPP notent un repli plus ou moins régressif des enfants et patients sur « l'intérieur » (physique et psychique). Pour certains, en difficulté, le confinement a eu fonction de soulagement, pour d'autres, un effet de lâchage et d'abandon. Avec l'exacerbation des interactions familiales dans un contexte d'enfermement, il y a eu un resserrement des liens dans certains cas, et une augmentation des conflits dans d'autres. Jean-Luc MILCENT, médecin directeur du CMPP de Marly-le-Roi indique que « dans certains cas, le mouvement des soignants vers les patients, jusqu'à aller psychiquement les « chercher », a pu se heurter à des réactions négatives des familles, ce qui témoigne de l'investissement des situations par les professionnels. ». Il pointe aussi de l'anxiété et des tendances dépressives, certes chez les patients,

également chez les professionnels. Et des difficultés importantes, pour certains, de sortir du « confinement psychique à la maison », avec des déscolarisation et une augmentation des phobies scolaires. Les professionnels ont enfin constaté une recrudescence des troubles psychiques dans un contexte de paupérisation du secteur psychiatrique.

➤ La « vraie » vie, c'est la vie sociale. Une vie faite de contraintes, d'adaptations mais aussi et surtout d'interactions et d'échanges.

Les professionnels de L'ARISSE ont constaté combien il avait été difficile pour certains enfants de revenir au CMPP ou au SESSAD, avec tous les ravages qu'avaient pu faire ces deux mois. Pour certains il a fallu accepter de revenir en arrière dans l'accompagnement de ces enfants fragilisés avec qui le contact direct est

essentiel. Et c'est dans cette vie ordinaire que le travail des salariés prend tout son sens. Avec la prise de conscience de l'importance, entre autres, du travail du secrétariat, des assistants sociaux et des responsables pédagogiques.

➤ Cette année particulière révèle aussi la fragilité des partenariats, mis à mal par la crise, chacun se repliant sur sa structure, en raison des risques liés à l'épidémie qui ont fortement limité les liens en direct. L'importance de ces partenariats n'en est ressortie que plus évidente. L'une des difficultés majeures, pointent certains des établissements, est de relancer aujourd'hui ces dynamiques. Et de retrouver la capacité à se projeter dans un environnement avec des interlocuteurs déstabilisés.

➤ Des établissements notent qu'il y a eu peu de renouvellement des publics accueillis avec moins d'enfants qui ont quitté leur établissement que par les années passées. En conséquence, peu de nouveaux enfants et de jeunes ont pu être intégrés. Ce constat reflète les situations de fragilité des enfants qui sont soignés et suivis, dans un contexte imprévisible et peu rassurant en 2020.

« Les crises sont aussi des moments où il faut appréhender l'incertitude comme une occasion de se donner des libertés nouvelles. Une crise est toujours porteuse à la fois de changements positifs et de difficulté ».

Charles PEPIN, philosophe

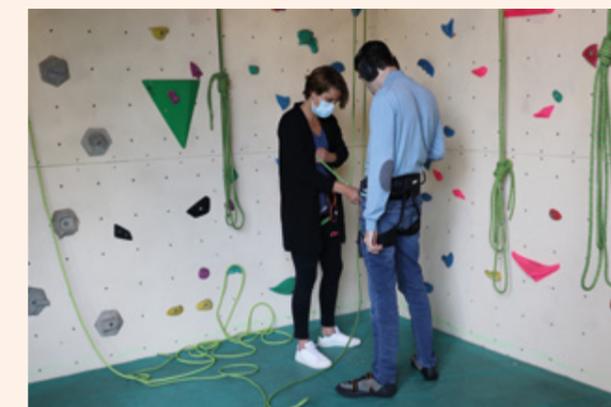
« Des familles qui vivaient les soins de façon automatique voire comme une contrainte ont pris conscience des raisons et de l'importance des soins qui leur sont proposés. 2020 a fait émerger de vraies demandes, profondes, de la part des familles qui ont découvert leur CMPP autrement. Il semble que le CMPP se soit dissocié de l'école pour prendre sa place pleine et entière. Il est souhaitable que cette tendance se prolonge »

Céline LALIRE, directrice adjointe au CMPP de Chelles.

Les professionnels du CMPP de Chelles notent que la période de confinement et l'année 2020 ont modifié le lien avec les familles et qu'au fil des semaines, les salariés se sont sentis plus proches des familles, plus au fait de leur intimité et des fratries, de leur quotidien, avec respect et confidentialité :

« Pour la première fois ce sont aussi les familles qui s'inquiétaient de nous, avec des recommandations, comme si elles se sentaient une responsabilité vis-à-vis de nous. L'équipe a appris des familles et de leurs quotidiens, dans des relations plus proches et plus humaines. »

Roula SAMARA, médecin directeur au CMPP de Chelles.



« En 2020 il y a eu du positif avec la crise sanitaire, même si un entretien à distance ne remplacera jamais un entretien en face à face. Cette modalité a permis de créer des liens avec des familles. De rentrer dans leur intimité, d'aller vers des échanges anodins où nous partageons de mêmes difficultés : les enfants à la maison, un quotidien réinventé... Un lien entre nous s'est créé en dehors du cadre officiel et habituel. L'importance de l'accompagnement du SESSAD pour leur enfant s'est révélée pour ces familles. »

Justine DUVIVIER, assistante sociale au SESSAD ATESSS.





L'ENGAGEMENT & LA RESPONSABILITÉ DES SALARIÉS

En 2020, les professionnels de l'ARISSE sont tous restés mobilisés, s'adaptant à une situation inédite, mettant en œuvre tout ce qu'il était possible de faire pour assurer la continuité des soins et de l'accompagnement pour éviter les ruptures de parcours, et toujours en concertation avec les familles.

En coopération avec l'Agence Régionale de Santé, les salariés ont continué entre le 19 mars et le 11 mai à assurer le conseil, l'orientation, la consultation par téléphone ou en visioconférence, l'accueil sur site d'enfants pour des cas particuliers.

Les établissements de l'ARISSE ont réouvert au public conformément aux recommandations de l'ARS, à partir du 11 mai, dans un plan de déconfinement progressif et avec des dispositifs précis concernant les règles d'hygiène et de sécurité et d'organisation. A compter du 8 juin les établissements et services de l'ARISSE ont encore renforcé leur reprise d'activité en tenant compte du contexte local de chaque structure.

L'activité a entièrement repris sur sites à partir de septembre.

En 2020, ce sont tous les salariés de l'ARISSE qui se sont pleinement investis et engagés pour continuer à proposer un accompagnement de qualité adaptés aux contraintes et situations inédites :

- Création de supports visuels et vidéos en ligne.
- Appels très réguliers des familles et des enfants pour assurer le suivi et détecter les situations de crise.
- Déplacements dans les familles dans certains cas, avec la prise en charge sur site de jeunes dont les parents sont soignants et ce dès mars.
- Liens et échanges renforcés dans les équipes pour garder toute la cohérence d'accompagnement.
- Formations accélérées aux outils numériques.
- Liens renforcés avec tous les partenaires de soins et d'accompagnement pour adapter les prises en charges des enfants.

L'année 2020 a renforcé la conviction d'une grande majorité des salariés de l'importance du lien physique dans la prise en charge et l'approche thérapeutique.

« Je tiens à redire tout le soutien du Gouvernement aux [...] professionnels du médico-social [...] qui mobilisent leurs forces et leur capacité d'innovation, avec le soutien de toutes les administrations de l'Etat comme des collectivités, pour organiser la continuité de l'accompagnement, et son adaptation aux difficultés particulières qui émergent dans la crise. » (2020).

Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées.

Pour le CMPP de Limours, l'importance a été en 2020 de pouvoir « attester d'une attention, d'une présence, de conserver le lien ou de faire lien, de proposer une continuité soignante pour les enfants et pour les salariés, dans un contexte de chamboulement collectif. Il nous a fallu d'abord être rassuré pour pouvoir rassurer, à l'écoute des besoins des enfants ».

« Deux de mes enfants sont suivis dans un CMPP de l'ARISSE. Pendant le premier confinement de 2020, on a alors senti que les professionnels mettaient tout en œuvre pour nous aider, nous conseiller, nous rassurer, être présents, être à l'écoute, être disponibles. Ils étaient bien plus méritants que nous car ils se sont exposés, ils ont tout géré, alors qu'ils avaient leurs propres problèmes de quotidien, dont ils n'ont jamais rien montré. J'aimerais souligner le rôle essentiel des secrétaires qui sont des relais pour les familles. Beaucoup de parents ignorent encore la mission du CMPP ou en ont une représentation négative c'est dommage. Nous avons une très grande chance dans nos villes d'avoir des structures de ce type où les enfants atypiques ont la chance de pouvoir être suivis et écoutés et de pouvoir petit à petit progresser. »

« ... Dans les couloirs du CMPP, on a pris l'habitude le jeudi matin d'entendre des bruits, de constater de l'agitation, de la déambulation. C'est là que la notion d'équipe prend toute sa mesure car l'accueil de ces patients ne va pas sans un véritable engagement de l'institution. Les CMPP ne disposent pas des moyens nécessaires aux besoins de ces enfants. Mais face à l'absence de lieux de soin adaptés mis à la disposition des familles, il a fallu réfléchir et organiser une pensée autour de cet accueil, il a fallu faire de la place et tisser des habitudes de travail autour de cette prise en charge. Un travail de soutien et d'accompagnement des parents se met alors en place. Nous avons dû étendre notre accueil à la salle d'attente et au secrétariat car pour ces enfants le suivi thérapeutique commence dès la salle d'attente pour se poursuivre aux toilettes et dans les couloirs. Accueillir ces enfants en CMPP, c'est accepter des modalités fonctionnelles un peu différentes de ce qui existe habituellement. »

Séverine OUAKI, CMPP de Juvisy.

L'AGILITÉ & L'ADAPTATION

2020 a été marquée par la pandémie et par la réorganisation de l'activité.

Les enfants, les familles et les équipes ont tous fait preuve d'importantes capacités d'adaptation. Après la sidération face aux évènements, avec la peur de la maladie, la crainte liée au déconfinement, avec l'espoir que tout recommence comme avant, les pratiques ont évolué et d'autres formes de liens ont émergé. Le souci constant du collectif a permis à certains de révéler de nouvelles potentialités individuelles.

C'est un remarquable travail de créativité et l'adaptation qui a orienté les premiers temps, mis en place en quelques jours, dans un seul et même objectif : maintenir le lien avec les enfants accompagnés, et proposer des activités susceptibles de continuer à faire progresser les enfants :

- Appropriation en quelques jours de la visioconférence.
- Création de listes de contacts complètes et à jour, des patients et des personnes accompagnées, des référents, des contacts et des partenaires, permettant de mettre en place un suivi « hors normes » et sur mesure des enfants et des jeunes.
- Des suivis tels que la psychomotricité, l'orthophonie ou les groupes thérapeutiques ont nécessité d'inventer rapidement d'autres modes de fonctionnement : création de vidéos et « tutos » disponibles en ligne par les orthophonistes, les psychomotriciens, les enseignants, les éducateurs....
- Création d'une chaîne UTube, qui a permis de diffuser des vidéos de lectures, d'exercices et de présentations, créés par les professionnels pour les enfants, leurs familles et leurs fratries.

Si les nouvelles technologies ont très certainement impacté les modalités d'accompagnement qui en ont été modifiées, le plus compliqué à gérer de l'avis d'un grand nombre des salariés a été la « reprise » plus que la période de confinement : modes d'organisations complexes à réadapter sans arrêt, absences imprévues et nombreuses du fait du COVID, peur des familles à prendre en compte, organisation de locaux parfois inadaptés compte tenu des consignes sanitaires....

C'est grâce à des équipes qui sont restées soudées que, de l'avis de beaucoup, les choses ont pu bien se passer globalement, dans la fluidité et en cohérence avec les projets des enfants et des jeunes.

Cette année a aussi permis une réflexion de fond, autorisant les pas de côté :

- Séverine OUAKI*, psychologue clinicienne au CMPP de Juvisy Draveil a publié en septembre un témoignage sur l'expérience d'accueil spécifique d'enfants autistes, dans la revue Vie Sociale et Traitement N°145.



*Elle travaille aussi dans l'un des Hôpitaux de jour du service de Pédopsychiatrie de l'hôpital Pitié-Salpêtrière. Depuis plusieurs années, au CMPP, le jeudi matin est un temps qui est « consacré » aux enfants autistes afin de permettre de créer un environnement favorable à leur accueil avec des équipes pluridisciplinaires composées de psychologues, d'une psychomotricienne et d'une orthophoniste.



• **Expérience du « 1 jeune pour 1 éducateur » à l'IME Amalthée.**

La période de déconfinement en accompagnement individuel, permis par le contexte particulier de reprise progressive, a généré une amélioration des capacités d'attention et des progrès. Ainsi, le retour à un accompagnement normal et moins personnalisé a fait réapparaître des difficultés comportementales.

↳ Il semble que cette période a fait émerger de nouvelles demandes de soins, générées ou révélées par la pandémie et qui ont nécessité d'adapter le travail.

- **Au CMPP de Trappes**, on note qu'au moment du déconfinement sont parvenues des demandes de consultation pour des enfants qui n'avaient jamais consulté auparavant, avec des angoisses envahissantes concernant le COVID. **Ils avaient plutôt bien supporté le confinement mais le moment de reprendre contact avec l'extérieur a été vécu comme menaçant, les fragilisants** et déroutant leurs parents. Ces enfants ont été reçus le plus rapidement possible. Avec, aussi, des demandes pour adolescents psychologiquement débordés par des crises d'inquiétudes et d'angoisses.

« Les familles ont été très sensibles au fait que les soins à distance aient pu se mettre en place très vite. Au fil du temps nous avons constaté moins de disponibilité de leur part. Il est vrai que sauf pour certains enfants ou familles, les « soins » à distance étaient qualitativement peu satisfaisants même s'ils permettaient de garder le contact et de manifester notre disponibilité. »

Martine RAULT, médecin directeur au CMPP de Trappes.

- **Au CMPP de Viroflay**, la médecin directeur relève un nombre de pathologies limites qui continue d'augmenter dans un contexte de modifications sociétales inquiétantes : perte des repères éducatifs, indistinction des limites parents/enfants, etc... Elle note une proportion importante de troubles mentaux et de perturbations psychologiques avérées dans les familles des enfants suivis. Ainsi qu'un nombre non négligeable de carences affectives, éducatives et culturelles. Ces pathologies nécessitent des prises en charge intensives et pluridisciplinaires incluant les dimensions de soins individuels et familiaux, d'éducation, d'apprentissage et de socialisation.

« En répercussions cliniques, nous avons noté que les plus impactés pendant le premier confinement ont été les parents en télétravail à la maison, avec des enfants en bas âge et / ou des enfants à faire travailler scolairement. A partir du deuxième confinement, nous avons perçu un grand nombre d'éléments dépressifs chez les adolescents privés de contact avec leurs pairs. Les conséquences du confinement sur les apprentissages sont catastrophiques, certains de nos patients ayant partiellement, voire totalement décroché. »

Anne BRASSEUR-HOUDARD, médecin directeur au CMPP de Viroflay

- **Le CMPP de Melun** note parmi les motifs de consultation : l'anxiété, l'angoisse, les peurs, les sentiments de mal être, les troubles du sommeil, la dépression, les manifestations somatiques des difficultés psychiques tels les troubles alimentaires (anorexie, boulimie). Ainsi que les troubles de l'apprentissage.
- **Le CMPP de Gif-sur-Yvette** constate une augmentation importante du nombre des enfants présentant des troubles de conduite et du comportement : troubles névrotiques, de la personnalité, du développement psychologique, émotionnels.
- **Pour le CMPP des Clayes-sous-Bois**, les moins de 5 ans ont été particulièrement impactés par les effets de la crise, du fait de leur agitation psychique et du peu de langage à leur disposition, et des violences intrafamiliales. Qui ont explosé. Également les pré-adolescents et les adolescents, en complète déscolarisation, conduisant à des dépressions graves avec hospitalisations en psychiatrie.
- **Le CMPP de Brétigny-sur-Orge** a décidé d'accueillir en présentiel, dès mai, le plus possible **les moins de 5 ans**.



- **Dans le groupe des grands à l'IME Amalthée**, la presque totalité des jeunes sont atteints de troubles du spectre de l'autisme et présentent un retard intellectuel, et très peu sont capables d'utiliser la parole de façon fluide, avec une communication gestuelle limitée. Pour une majorité, ils ont une forte adhésion à des rituels. Toute source de stimulations (bruit, lumière, mouvement) peut leur être envahissante. La période de confinement a été vécue de façon différente pour chacun. Il a été constaté une tendance à l'apaisement pour certains, avec une évolution positive dans certains domaines, qu'expliquerait une moindre stimulation sensorielle et sociale. Cependant, d'autres ont eu des difficultés à accepter, sur la durée, le fait de ne pas retrouver une organisation habituelle et ont développé des troubles du comportement.

Il y a eu la nouveauté d'un lien qui s'est créé entre les différentes familles accompagnées.

Les familles se retrouvaient à plusieurs en vidéoconférence, avec leurs référents, exprimant beaucoup de plaisir à se revoir et à prendre mutuellement des nouvelles. Cela leur a permis d'échanger, de se rassurer, de changer d'air. »

CAMSP d'Evry, d'Etampes et de St Michel-sur-Orge.

« Cette période a aussi donné à l'équipe la liberté de créer, d'inventer et d'innover. Et de profiter de cette période pour sortir des sentiers battus et s'autoriser à aller vers des programmes innovants. Par exemple avec la mise en place des groupes de parole dans le jardin du CMPP dès le mois de mai. Les familles y étaient reçues avec les fratries, dans un cadre extérieur, ouvert et détendu, où les familles présentes se sont montrées plus ouvertes, se sont révélées plus détendues, plus attentives et réceptives. »

Roula SAMARA, médecin directeur du CMPP de Chelles.

« Pour l'équipe, l'objectif cette année a été de respecter l'autonomie de la personne tout en ayant conscience de sa vulnérabilité, pour trouver l'espace possible entre ses demandes et ses besoins, pour permettre le renforcement de ses libertés individuelles, en maintenant le sentiment de sécurité grâce aux temps en commun. »

IME Alphée.

↳ L'expérience du confinement de mars est venue questionner les salariés dans leurs pratiques professionnelles, leur communication et leur organisation. **A l'IME Les Metz**, ce sujet fait l'objet d'un travail de réflexion avec l'équipe, initié par la direction en novembre, autour de plusieurs questions :

- Quelles modifications la crise sanitaire a généré dans les relations avec les enfants, les familles, et entre les professionnels ?
- Quels axes d'améliorations découlent de cette expérience et qu'est ce qui demande à être valorisé dans les pratiques ?
- Comment articuler avec cohérence la continuité du parcours des enfants qui s'impose, avec la contrainte des admissions, des départs d'enfants, et l'organisation et la logistique de l'IME ?
- Quelles adaptations semblent requises au regard du travail éducatif, pédagogique, thérapeutique et l'accompagnement social ?

« Une année où le soin, le prendre soin sont devenus la préoccupation de chacun. Avec obligation de revisiter nos pratiques du soin, lorsque les confinements et les mesures de distanciation physique, nécessaires protections, sont venus interférer dans la relation, nos relations aux autres ». CMPP de Limours.



LA COOPÉRATION – LA COMPLÉMENTARITÉ – LA COORDINATION

« Nous avons connu un parcours difficile et chaotique avec Samba qui a 17 ans maintenant et est autiste. Après 5 ans « sans solution » pendant lesquels Samba est resté chez nous, nous avons obtenu une place à l'IME Arpège qui venait d'ouvrir. Très vite Samba y a fait des progrès incroyables, inattendus, et il continue de progresser. Il nous a tous surpris. Il manifeste de la joie et du plaisir à aller chaque matin à l'IME. A Arpège, nous avons découvert une équipe à l'écoute, très attentive, qui nous tient informés, qui cherche sans arrêt à s'adapter et à comprendre. Au-delà de l'écoute et l'attention, il y a aussi la prise en compte de nos besoins, de nos attentes, de nos angoisses, de nos questionnements. Car ils prennent en compte ce que l'on dit et ils essayent sans cesse de trouver des solutions avec nous les parents. Notre parole et nos idées comptent enfin. »

Une co-construction en partenariat avec les familles et les enfants de l'ARISSE

« Le partenariat entre parents et professionnels est indispensable car le travail s'articule d'autant mieux si les objectifs de travail sont réfléchis et partagés avec les parents. Ils peuvent, mieux que quiconque, réfléchir avec l'équipe à certaines réactions de leurs enfants et à la meilleure façon de les aider à les dépasser. Ils ont observé ses difficultés, ils ont des hypothèses concernant les situations qui déclenchent tels ou tels comportements. Si un enfant n'articule pas le présent avec le passé ou l'avenir, ses parents, eux, sont capables de le faire et ce qu'ils peuvent en dire aux professionnels est essentiel. »

IME Arc-en-Ciel et IME Arpège.

A l'ARISSE, la réflexion continue sur l'importance de la place des familles et des enfants dans ses établissements et services. En 2020, cette réflexion et les actions concrètes en découlant ont été encore renforcées par le contexte sanitaire exceptionnel et des

relations avec les familles qui ont évolué. « Cette co-construction, c'est une nouvelle dynamique, en pleine évolution et quand elle n'est pas commune, le projet de l'enfant ne peut pas bien fonctionner. Il faut accepter de faire autre chose que ce que l'on avait prévu, si la famille le demande » soulignent Céline LALIRE, Céline RIGAUD et Laure WINTERBONE (CMPP de Chelles et de Champs-sur-Marne, et SESSAD ATESSS)

Au nombre des actions initiées ou renforcées en 2020 on peut noter :

- La réflexion en vue de continuer à dynamiser les CVS (Conseil de Vie Sociale) qui permettent aux enfants et aux familles de s'investir dans la vie de l'établissement en IME et SESSAD.
- Le travail sur les Projets Personnalisés, de plus en plus en co-construction avec les familles afin que celles-ci puissent être encore plus actrices du projet de leur enfant.
- Les visites à domicile pour les SESSAD, parfois les CMPP et les IME, afin de renforcer la place centrale des familles dans l'accompagnement.

Des groupes de paroles, déjà existants, vont se renforcer dans les mois à venir dans plusieurs CMPP et SESSAD :

- Groupes « potagers » dans des CMPP pour permettre aux parents et enfants de se retrouver dans un lieu informel et convivial.

A Chelles, le CMPP propose un groupe « Potagers », depuis la sortie de confinement de mai 2020, dans l'espace extérieur du centre, dans lequel on jardine, on plante, on aménage, permettant d'y accueillir les enfants suivis dans un espace neutre et accueillant, qui fait néanmoins partie de l'institution, et permet aussi de rencontrer les frères et les sœurs, de faire venir très simplement des mères absentes, irrégulières ou distantes, et de leur permettre de participer. On y manipule la terre, on en joue, on jardine. Ce lieu permet aux parents de se sentir utiles et de partager quelque chose qu'ils savent faire, étonnant parfois leurs propres enfants. « Des enfants découvrent l'importance de donner du temps au temps : quand on sème, il faut du temps pour que les choses poussent. »

- Groupes « fratries » en SESSAD et CMPP pour permettre aux fratries d'échanger et de partager.
- Ateliers « jeux » en CMPP pour offrir aux parents et à leurs enfants des temps autour du plaisir du jeu.
- Ateliers « écriture » en CMPP pour offrir aux parents des temps consacrés au travail de l'écrit, des émotions, et pouvoir partager.
- Ateliers « parole » en CMPP pour permettre aux parents des lieux dédiés à l'expression et au partage de celle-ci, avec d'autres familles.
- Ateliers « entre parents » afin que ces derniers puissent échanger librement sans la présence des enfants ni des professionnels.
- Groupes « théâtre ». L'expression théâtrale est utilisée comme moyen de déclencher, de développer l'envie de lire, d'écrire et de communiquer.

Au CMPP de Chelles les ateliers de groupes sont proposés comme moyens de faire entrer enfants et adultes dans l'institution de façon fluide, simple, apaisée.

Ainsi l'atelier « Jouer ensemble » est proposé le samedi aux familles pendant deux heures, comme une façon différente d'accueillir (*), reposant sur la notion de plaisir et non sur des notions de travail et de réflexion, sur de l'appréhension et de la contrainte. Comme une sorte « d'intermède » dans laquelle on rit, on parle, on peut « se lâcher » et oublier ses blocages, retrouver une spontanéité, dédramatiser des situations au fil des conversations, par exemple en se découvrant des points communs sur des sujets sensibles et stigmatisants. L'atelier montre que des situations peuvent être débloquées par le jeu chez des enfants qui ont perdu toute confiance et envie.

« La mise en place d'un Atelier Fratrie pour les frères et sœurs d'enfants présentant un handicap est proposée depuis septembre au SESSAD ATESSS. Cette possibilité d'échanges et de rapprochement, au sein de la fratrie, au sein du SESSAD, peut permettre aux enfants de créer des liens avec des pairs vivant une expérience similaire, en dehors de l'écoute et du regard parental. La fratrie a besoin de réaliser que les sentiments qui l'habitent sont normaux. La réciprocité de ces échanges permettra à chacun des enfants de saisir en quoi il est pareil et différent de l'autre. Tout ne se joue donc pas dans les processus d'identification aux figures parentales mais également entre enfants. »

Estelle BEAU et Lucile PAULY, psychologues, Alexandra SENEJOUX, éducatrice.

Le CAMSP d'Etampes propose aux familles des groupes d'accueil autour de projets innovants, dont, depuis cette année un atelier « massage contenant » parents-bébés, le samedi matin.

C'est une modalité d'accueil permettant de répondre à sa mission de prévention, c'est un groupe ouvert à des enfants suivis par les médecins du réseau pédiatrique du sud francilien qu'ils orientent vers le CAMSP sans qu'ils y soient par ailleurs nécessairement admis.

Le « massage contenant » consiste à masser le bébé avec des pressions douces, fermes et enveloppantes. De leurs deux mains, les parents donnent à sentir au bébé son corps dans ses contours et sa globalité. Il s'agit d'un moment privilégié de détente, de rencontre et d'échanges entre le bébé et son parent qui favorise le lien et accompagne le bébé vers sa motricité autonome. L'atelier permet un temps d'échange avec les professionnels (psychomotriciennes et puéricultrice) et les autres parents présents.

Le CAMSP de Saint Michel sur Orge propose aux familles un projet innovant. Il s'agit d'un nouveau groupe de guidance parentale qui est proposé aux parents le samedi matin autour de l'enseignement du MAKATON.

« Notre fille Anaïs est suivie au CAMSP de St Michel-sur-Orge depuis ses 3 ans. Nous avons beaucoup apprécié les temps d'accueil proposés le samedi matin, qui nous ont permis d'échanger avec d'autres familles et des fratries, avec d'autres thérapeutes, de rencontrer les professionnels dans un cadre différent, en interaction avec les enfants. Nous avons participé avec beaucoup d'intérêt aux ateliers MAKATON, qui ont bien heureusement été maintenus, à distance, pendant tout le confinement ce qui nous a permis de ne rien perdre des acquis. On pouvait reprendre les exercices à la maison, en continuité. Les grands parents de notre fille eux aussi ont pu participer à ces ateliers, renforçant la cohérence et la fluidité de l'accompagnement, les frères et sœurs pouvaient également participer. Nous avons apprécié la capacité d'adaptation des équipes et leur créativité, les cours de MAKATON à distance en sont une parfaite illustration. »

Le CMPP de Viroflay a proposé en 2020, en plus des prises en charge individuelles habituelles, une offre de groupes thérapeutiques innovante avec :

- Un atelier d'écriture pour les collégiens, animé par une orthophoniste
- Un groupe conte pour les enfants en école primaire, co-animé par une psychomotricienne et une orthophoniste
- Un groupe « je bricole » destiné aux petits de grande section de maternelle et de CP, animé par une psychomotricienne et une psychologue



1. De nouveaux partenariats locaux avec l'éducation nationale et les écoles

« Depuis la rentrée de septembre 2020, nous avons continué et élargi notre expérimentation du dispositif école en intervenant dans deux écoles maternelles et une école primaire du secteur. Ainsi, trois éducatrices interviennent une demi-journée chacune dans chaque école, au plus près aux besoins de l'enfant, et de son équipe enseignante. Nous sommes de plus en plus convaincus de l'importance et de la nécessité d'être présent en maternelle afin de mettre en place les outils et les médiations nécessaires, le plus tôt possible.

La réflexion sur le futur projet petite enfance a été amorcée en 2020 par une partie de l'équipe qui sera prête pour s'y impliquer en 2021.

Il s'agit d'un projet s'adressant aux tout-petits dont l'objectif premier est d'être présent lors de l'entrée en maternelle et d'accompagner les premières années de scolarisation. La prise en charge précoce est l'un des éléments essentiels si l'on veut que les enfants que nous accompagnons puissent avoir toutes leurs chances pour évoluer dans le milieu ordinaire. »

SESSAD ATESSS

En 2020 plusieurs projets ont été initiés au SESSAD Arélia de Villeneuve-Saint-Georges :

↳ **Le Dispositif d'AutoRégulation (DAR)** : l'objectif est de permettre la construction d'une culture commune vers une école d'autorégulation. Une nouvelle équipe du SESSAD sera implantée à temps complet dans une école élémentaire de la commune. Le fonctionnement sera totalement inclusif, il sera dédié à un groupe d'enfants identifiés pour des troubles du spectre de l'autisme. Il apportera aussi un bénéfice auprès de tous les élèves de l'école. L'équipe médicosociale interviendra sur des temps de classe et dans une salle dédiée, aussi sur les temps périscolaires et aux domiciles des enfants accompagnés. Une formation initiale commune avec tous les enseignants et les personnels périscolaires permettra d'amorcer les principes de « l'autorégulation » (des émotions, des comportements et des apprentissages) auprès de tous les acteurs de l'école.

Le Dispositif permettra :

- Une guidance spécifique sur les particularités autistiques
- Un transfert de compétences
- Une généralisation des outils pédagogiques et éducatifs
- La construction d'une culture commune qui prend vie dans le projet d'école
- Une guidance parentale importante

↳ **Le projet de création d'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA)** en partenariat avec l'éducation nationale, dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS. Il s'agit d'implémenter une équipe médicosociale au sein d'une école de la ville pour travailler en équipe avec l'Education Nationale et la municipalité. Implanté sur la commune, le SESSAD dispose déjà d'un réseau bien établi et de liens solides.

Les partenaires locaux mettent en avant l'expertise de l'association dans l'accompagnement des TSA de l'enfance à l'âge adulte, et de l'accueil précoce, son expérience dans la direction d'établissements et services médico-sociaux œuvrant pour l'inclusion, sa « réactivité » dans ses propositions à la création de nouveaux services.

« Notre pratique au SESSAD a mis en évidence les limites à la généralisation des outils éducatifs notamment face à des situations de crises avec une intensification des troubles du comportement. Nous cherchions à élaborer un projet nous permettant d'être davantage présent dans les écoles. La correspondance entre le fonctionnement du Dispositif « d'AutoRégulation » et certaines de nos pratiques est évidente. Nous sommes convaincus que les principes de l'autorégulation et la pleine collaboration avec l'Education Nationale vont enrichir les pratiques existantes au SESSAD. »

Julien CARPENTIER, Chef de service du SESSAD.



2. Les partenariats avec le secteur sanitaire

Le SESSAD Arélia a été sollicité par le Centre Inter Communal de Créteil pour participer au développement d'une plateforme de diagnostic autisme de proximité (PDAP) et d'une plateforme de coordination et d'orientation (TSA et TND) en vue de la construction d'une culture commune sur le territoire. L'enjeu est aussi d'avoir une visibilité sur les parcours des enfants et de leurs familles dès le plus jeune âge et de proposer des solutions de prises en charges au-delà des enjeux diagnostics. Le projet devrait voir le jour l'an prochain.

3. Les partenariats associatifs

Un partenariat avec la Croix Rouge et son dispositif « Option Croix Rouge » a été initié en 2020, qui permet de promouvoir l'engagement bénévole des jeunes accompagnés dans les IME avec le développement de projets divers.

Deux IME de l'ARISSE (Alphée, Arc-en-Ciel), ont souhaité s'engager sur ce programme pour l'année à venir. Une première réunion avec les référents territoriaux et nationaux de la Croix-Rouge a eu lieu fin 2020, et permettra prochainement à un groupe de quatre à cinq jeunes par établissement d'être sensibilisés sur des thématiques variées : premiers secours, droits des enfants, valeurs humanitaires, numérique ou environnement. Ils participeront s'ils le souhaitent à un concours d'éloquence et pourront concevoir et réaliser des projets solidaires (par exemple de collecte alimentaire) permettant aux jeunes d'être acteurs et engagés sur leur territoire.

4. Les partenariats avec des collectivités

A Guyancourt, l'IME Alphée était à l'affiche en décembre du magazine de la ville, dans un article qui témoigne de liens forts et d'une reconnaissance de la place et de l'importance de l'IME dans sa ville.

François MORTON est Maire de Guyancourt et Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines : « Le numéro de décembre de « Guyancourt magazine » est un peu spécial. Le dossier a été entièrement réalisé par les jeunes de l'Institut Médico Éducatif Alphée, avec leurs encadrants et le service communication de la Ville. Nous sommes fiers, à Guyancourt, d'accueillir cet établissement destiné à des adolescents touchés par des Troubles du Spectre Autistique et des troubles du développement intellectuel. Dans ces pages, les jeunes tiennent à participer aux activités de la Ville, qu'elles soient municipales ou associatives. Comme Maire, mais aussi comme Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines en charge de la santé et de la solidarité, je veux que Guyancourt reste une ville inclusive et une ville ouverte. Chaque habitant doit trouver matière à s'épanouir dans sa ville quelle que soit sa situation et son histoire. »

Pour le secteur action handicap et CCAS d'Ivry-sur-Seine :

« Une des particularités d'Ivry est la richesse des réseaux, des maillages de tous ordres, avec des échanges qui se concrétisent.

A l'IME, les jeunes bénéficient de programmes personnalisés divers. Les activités menées à l'extérieur sont nombreuses et possibles en partenariat avec la municipalité d'Ivry : les jeunes vont à la médiathèque, à la piscine, bientôt au jardin partagé... Sur ces différents lieux, les jeunes croisent et rencontrent des représentants d'autres structures, dont des écoles, favorisant ainsi plus d'inclusion et de temps d'échanges possibles. A Ivry l'inclusion est une réalité qui concerne tous les citoyens de la ville qui s'investissent massivement. Elle note aussi que, si beaucoup d'actions de sensibilisation sont menées sur sa commune et ce sur tous les handicaps, tout au long de l'année, les actions les plus difficiles à mener restent celles autour du handicap mental et psychique. »

A Viroflay, la municipalité accueille gracieusement le CMPP dans ses locaux depuis sa création, et est attentive à ses besoins, en continuant à soutenir son travail. Un travail important a été mené en 2020 par les services de la mairie pour améliorer la signalisation du CMPP, facilitant grandement son repérage dans le quartier alentour et son accessibilité.

En 2020, un partenariat renforcé avec la mairie de Jouy-en-Josas a abouti à l'exposition d'œuvres réalisées par les enfants du CTJ Henri Duchêne et de l'IME Les Metz dans une salle d'exposition de la mairie en fin d'année.





5. Retour sur le DuoDay : novembre 2020

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, l'organisation de cet événement a permis la formation de duos (1 personne en situation de handicap avec 1 professionnel volontaire) pour contribuer à changer le regard sur le handicap : au CMPP de Palaiseau, de Limours, à l'IME Arc-en-ciel de Thiais, à l'IME Alphée de Guyancourt et au siège social.

Pendant une journée, les stagiaires ont pu découvrir un métier lors de cette immersion professionnelle, participer activement et découvrir le mode de fonctionnement de chaque type d'établissement en observant le travail effectué en équipes pluridisciplinaires.

6. La médiation « escalade » en complémentarité des autres soins

En début d'année, après 10 ans de travail régulier, deux résidents de l'IME Alphée ont participé aux championnats de France d'escalade de la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) à Tarbes. **Shuto et Paouni ont remporté le titre de champions de France**, chacun dans sa catégorie, l'un en moins de 18 ans et l'autre en plus de 18 ans, dans une compétition intense, longue, difficile, dans un contexte bruyant, mais dans une ambiance très chaleureuse. Cette magnifique performance récompense aussi tout le travail, la patience, et l'investissement des équipes de l'IME.

La médiation escalade permet d'améliorer le fonctionnement cognitif ainsi que de travailler sur un plan moteur plus global. Il permet un travail psychomoteur (motricité globale et fine), la valorisation du lien de confiance, la découverte de nouvelles sensations corporelles (en particulier pour les débutants), le travail autour des émotions (notions de bien-être et lâcher prise), le travail sur la notion du respect (consignes de sécurité...), le travail sur la prise d'initiatives et sur l'autonomie, l'apprentissage de la « gestion de l'effort ».

7. La refonte de la ligne éditoriale de l'ARISSE Infos pour plus d'ouvertures et de partenariats

Depuis plus de 3 ans, le comité de rédaction de l'ARISSE, constitué de représentants de la diversité des types d'établissements de l'ARISSE, a pour mission de concevoir les numéros d'ARISSE Infos semestriellement. En 2020 le comité a souhaité que chaque numéro puisse désormais être l'illustration d'une thématique ou d'un sujet d'actualité, commun aux établissements avec pour mission d'être représentatif de l'association à travers ses particularités, ses projets, ses retours d'expériences, ses témoignages, ses métiers et ses salariés. Ainsi, d'en accroître la visibilité auprès des différents publics de l'association : salariés, familles, écoles, collectivités, associations, hôpitaux...

La publication de mars portait sur le thème de « Notre environnement ». Celle de septembre sur « Le confinement : et après ? »



8. Coopérations et financements : ils soutiennent l'ARISSE



La Fondation Truffaut a choisi de financer deux établissements : l'IME Arpège et le CAMSP de St-Michel-sur-Orge.

Au CAMSP, le financement permettra de mettre en œuvre le projet « **Les mains dans la terre** », avec la création d'un **jardin thérapeutique en cœur de la ville**. Ainsi, de proposer aux familles un espace extérieur, ouvert et naturel, un projet collectif inclusif faisant lien entre le CAMSP, les enfants et leurs familles, l'espace de la ville et la copropriété. Ce, en continuité thérapeutique, s'appuyant sur le travail de soins apporté aux végétaux, inscrivant les familles dans des ateliers réguliers, dynamiques, dont ils seront acteurs. A l'IME, il permettra de **concrétiser le projet « Convivialité et sensorialité : les terrasses aménagées d'Arpège »**. Ainsi, sur l'une des terrasses, de favoriser la sociabilisation, la convivialité et de renforcer le lien social. Sur l'autre, de pouvoir aménager des espaces potagers, permettant aux éducateurs et aux thérapeutes de s'appuyer sur une médiation jardinage et d'offrir des ateliers dans la continuité du travail proposé à l'IME.



La Fondation Française des Jeux a choisi de financer la création du jardin thérapeutique de l'IME Armonia.

Ce financement permettra la création d'un **jardin d'éveil à l'autonomie et à la sensorialité** pour les jeunes de l'IME. L'objectif est de soutenir l'exploration sensorielle et motrice, de favoriser les interactions, de développer les capacités cognitives, et d'offrir des temps de calme et d'apaisement. Par l'observation, le jeu, la manipulation, l'écoute, la stimulation des sens et le lâcher prise.

Le jardin à aménager ne sera pas seulement un espace extérieur agréable, mais il participe véritablement d'une démarche thérapeutique avec un programme d'animation et de long terme.



La Fondation Safran a souhaité financer deux projets d'établissements :

A l'IME Arpège, le financement a permis d'investir dans des tablettes numériques équipées du logiciel AUTICIEL, **une solution numérique d'aide à l'apprentissage et à l'autonomie** pour des personnes avec handicap cognitif ou mental dans un apprentissage progressif, sans mise en échec, avec des exercices personnalisables. Ce projet s'est accompagné d'une supervision tout au long de l'année par une neuroscientifique, spécialiste « Handicap et Numérique ».

A l'IME Alphée et l'IME Amalthée, **c'est la rénovation des murs d'escalade qui sera rendue possible par ces financements**, ainsi que des formations et des sorties en lien avec le thème.



La Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France a choisi de financer via l'opération Pièces Jaunes l'aménagement d'une terrasse extérieure au CTJ Henri Duchêne.

L'aménagement de la terrasse, opéré en avril, comprend l'installation d'une pergola rendant disponible cet espace même en cas de pluie, ainsi que des jeux et matériel extérieur avec un babyfoot, du mobilier et un sac de frappe. Ainsi, les enfants peuvent accéder à cet espace y compris pendant la période hivernale afin de mener des activités diverses. L'espace permet aussi un lieu pour y apaiser les tensions qui auraient pu s'accumuler dans l'espace fermé du groupe. Une partie des enfants ont un grand besoin d'être en extérieur où ils se sentent plus libres et donc plus sereins.

La fondation a par ailleurs souhaité financer, également via l'opération Pièces Jaunes, l'aménagement de la cour extérieure du groupe des petits. Les aménagements seront réalisés prochainement avec la création d'une piste cyclable, l'installation d'une terrasse non couverte et d'un abri de jardin.

L'objectif de la piste cyclable est de permettre aux enfants de disposer d'activités (vélo, trottinette..) qui contribuent au développement psychomoteur, aux habiletés sociales (utilisation à plusieurs du matériel, rangement dans l'abri de jardin...) ainsi qu'à leur autonomisation (règles de conduite...).



Merci aux particuliers et aux familles qui ont choisi de soutenir financièrement en 2020, par leurs dons, les projets portés à l'ARISSE.



L'INNOVATION ET LA TRANSFORMATION

01. Déménagements - Travaux – Transformations

Dans la continuité des mouvements récents des années passées, l'année 2020 marque une année de nouveaux déménagements et travaux de réhabilitation.

En février, le CMPP de Trappes a emménagé dans ses nouveaux locaux.

En mai, ce sont les équipes de l'IME Arpège qui emménageaient dans de nouveaux locaux pour y accueillir dès le mois de juin 12 jeunes dont 6 venus de l'IME Arc-en-ciel.

Les travaux de construction du futur local à Champs-sur-Marne qui abritera le CMPP et les deux antennes du SESSAD ATESSS (Champs et Vaires-sur-Marne) se sont échelonnés tout au long de l'année et devraient permettre un emménagement en mars 2021.

De nombreux autres projets de travaux et déménagements ont été initiés en 2020 et devraient voir le jour en 2021.



Quant au SESSAD Arélia de Villeneuve-Saint-Georges, les travaux de rénovation du local ont débuté en octobre et devraient permettre un emménagement dans le bâtiment, entièrement réhabilité, en avril 2021. Cette réhabilitation permettra de recevoir les jeunes dans un cadre accueillant, parfaitement adapté et sécurisé, il permettra d'offrir un confort de travail grandement amélioré pour les salariés et de pouvoir augmenter à terme la capacité d'accueil du SESSAD.

Avec ces déménagements, aménagements, et créations de structures, **l'association affirme sa volonté de se mettre en conformité.** L'objectif est de pouvoir accueillir les enfants et les jeunes, pour leur plus grand profit, **dans les meilleures conditions possibles et dans une perspective de long terme.**

02. Le règlement général sur la protection des données, ou RGPD

En 2020, l'ARISSE a fixé les objectifs suivants comme autant de critères de réussite du projet de mise en conformité avec le RGPD :

- Le respect des objectifs et du calendrier
- La sensibilisation, la formation, et l'information à tous les salariés sur les enjeux RGPD
- L'identification d'un référent RGPD par établissement pour pérenniser la réflexion
- La sécurisation effective des données traitées par des mesures techniques et organisationnelles

Cette année a permis au groupe de travail RGPD (rassemblant des salariés de l'ARISSE de toutes fonctions et de tous types d'établissements) de terminer la longue phase d'inventaire en lien avec les professionnels des établissements de l'ARISSE et de lister les traitements des données.

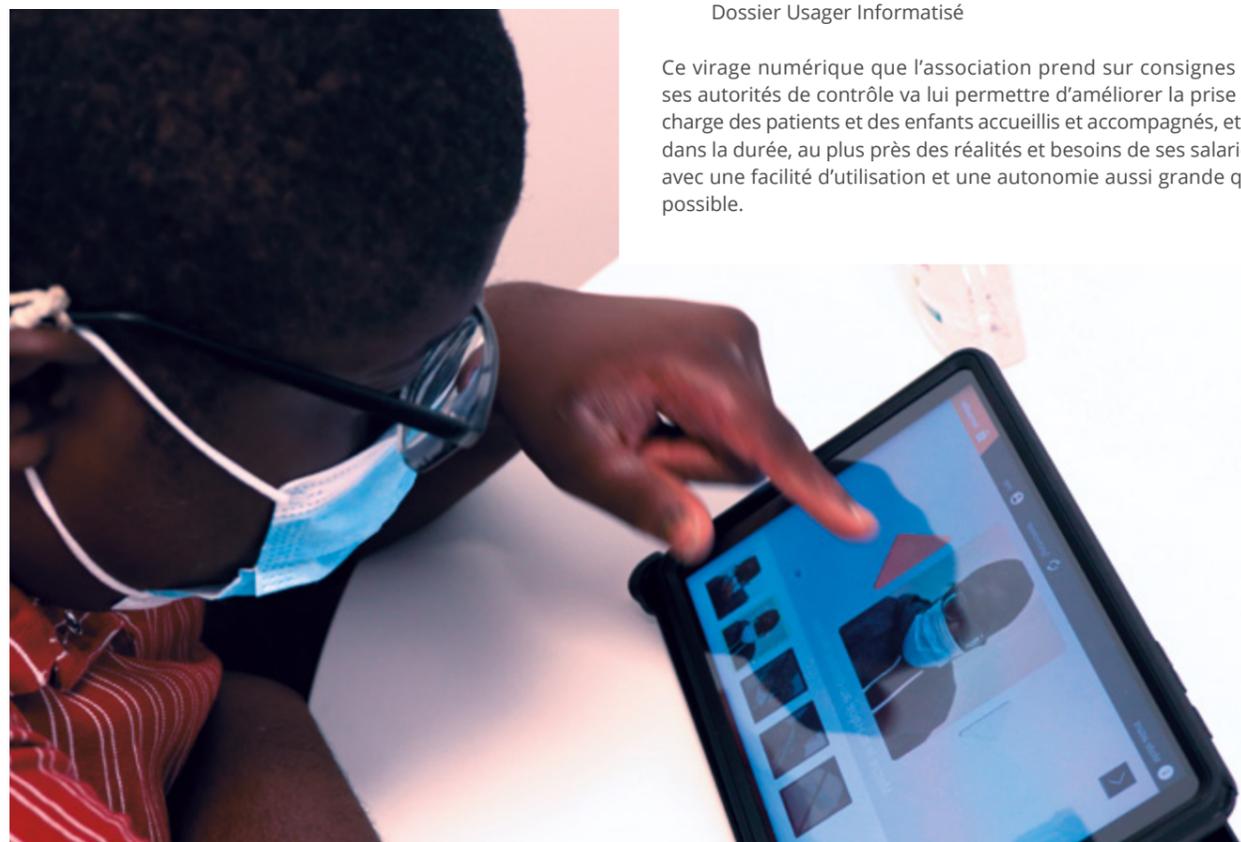


03. La démarche qualité

La « qualité », ce n'est pas seulement une question d'outils et de techniques mais d'abord **un état d'esprit, une démarche de changement et une méthode qui impliquent tous les salariés.** La loi du 2 janvier 2002 renouvelle l'action sociale et médico-sociale et vise à l'amélioration de l'accompagnement des personnes accueillies. Dans ce cadre il s'agit de développer des outils pour promouvoir l'information et la participation des personnes et de leur entourage.

A l'ARISSE, la mise en œuvre de la démarche qualité vise à actualiser et à mettre en place **des outils, en concertation avec les acteurs concernés**, en les adaptant aux structures, afin que ces derniers **fassent sens pour les professionnels** et, surtout, **promouvoir la communication entre professionnels de différentes structures**.

- Depuis début 2020, l'association a mis en place un « **Groupe Qualité** », constitué de directeurs, chefs de service, médecins, psychologues, responsables pédagogiques et d'une chargée de qualité pour mener une réflexion sur des outils et trames communes qui auront vocation à être personnalisés par les établissements dans une démarche collaborative.
- Des réflexions sont en cours pour repenser les Conseils de Vie Sociale dans les IME, pour développer les modalités de participation dans les CMPP et CAMSP (un groupe de travail a été lancé en ce sens avec l'APSI, Association de Prévention, Soins et Insertion), ou encore envisager des **groupes de participation** dans les SESSAD de l'ARISSE.
- Un travail de réflexion sur les **projets personnalisés** en IME / SESSAD et en CAMSP / CMPP a été initié.
- Les « **projets innovants** » des établissements, décrits par ailleurs dans différents supports de communication internes à l'ARISSE, sont actuellement recensés afin d'inspirer d'autres structures de l'association.



04. La transformation numérique

Dans sa feuille de route de 2019, « Accélérer le virage numérique », le Ministère de la Santé et des Solidarités acte des orientations que les établissements du secteur sanitaire et médico-social se doivent de mettre en place.

Le but est de favoriser l'entrée des établissements dans le virage numérique au sein de logiques territoriales.

Pour l'ARISSE, ce virage numérique majeur vise à un objectif : améliorer la prise en charge des patients et enfants accueillis et accompagnés.

Ainsi des moyens ont été mis en place en 2020 :

- Référencement du parc informatique existant
- Création de sessions nominatives et individuelles autant que nécessaires
- Création d'une arborescence sécurisée permettant le travail collaboratif
- Augmentation des liens internet
- Choix d'un nouveau prestataire informatique (ADMI), retenu pour ses compétences dans le secteur associatif du médico-social, agréé par l'ANS (Agence du Numérique en Santé)
- Mutualisation des coûts des systèmes informatiques permettant une meilleure rationalisation
- Renforcement de la sécurité et de l'interopérabilité des systèmes d'information
- Sécurisation des systèmes de données et d'informations en conformité avec la RGPD
- Sécurisation des équipements informatiques avec l'acquisition de logiciels métiers adaptés et déployés
- Premiers pas en vue de l'intégration des systèmes d'information dans ceux de la santé, en particulier avec le Dossier Usager Informatisé

Ce virage numérique que l'association prend sur consignes de ses autorités de contrôle va lui permettre d'améliorer la prise en charge des patients et des enfants accueillis et accompagnés, et ce dans la durée, au plus près des réalités et besoins de ses salariés, avec une facilité d'utilisation et une autonomie aussi grande que possible.

05. Le Dossier Usager Informatisé

Il s'agit d'un outil de travail qui s'insère dans la modernisation et la transformation du système de santé à un niveau national. Il s'inscrit dans l'action 21 Ma Santé 2022 et dans la trajectoire de la feuille de route du numérique en santé pour le médico-social. Il va permettre une meilleure concentration, sécurisation et utilisation des données entre l'administratif, le soin et l'accompagnement. Il devra parfaitement bien rendre compte des besoins des personnes accompagnées. Pour cela il recueillera les **données et les écrits professionnels utiles**, ainsi que les éléments diagnostiques et thérapeutiques **nécessaires** à la coordination et à la continuité des soins. Il permettra ainsi de faciliter la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du Projet Personnalisé et d'améliorer le pilotage.

En 2020, **s'appuyant sur les pratiques des professionnels de l'ARISSE**, l'association a écrit un Cahier des Charges sur lequel l'éditeur informatique pourra s'appuyer pour développer les fonctions du logiciel, qui sera développé et déployé dans un deuxième temps. Le logiciel doit s'inscrire dans l'amélioration continue du parcours de soin et d'accompagnement, tout en respectant les évolutions réglementaires.

Un Comité de Pilotage et des groupes de travail internes à l'ARISSE sont mobilisés sur cette réflexion.

Le sujet fait partie des orientations stratégiques de l'ARISSE à court, moyen et long terme, l'association s'adaptant aux changements sociétaux.



06. L'image de l'ARISSE

Les premiers jalons d'actions de communication, posés en 2020, ont permis de mettre en lumière les nombreux projets portés par tous les établissements de l'ARISSE. Également de renforcer l'image et la notoriété de l'association auprès des familles accompagnées, auprès du grand public, des partenaires, des collectivités dans lesquelles l'ARISSE est présente, des acteurs du secteur médico-social et sanitaire, du monde associatif, des institutionnels....

Au nombre de ces jalons on peut noter : nouveaux outils et supports de communication (newsletters, rapports, brochures, magazine ...), dynamisation et animation des relations presse, présence sur les réseaux sociaux, diffusion élargie du magazine de l'association, actions de prospection et de fidélisation auprès des entreprises....

Cette année a aussi permis peu à peu de renforcer le sentiment d'appartenance des salariés autour de perspectives communes.

07. A l'IME Arpège, un « bain de communication » au cœur du projet d'établissement et adapté à une année atypique

Un « bain de communication », proposé aux jeunes, est au cœur du projet de cet établissement qui a ouvert en 2020. Il s'agit de proposer, en complémentarité des activités, un cadre, un environnement, propice à toutes les formes de communication. Tout particulièrement **avec des supports photos, des supports numériques (tablettes équipées de supports variés sur le logiciel AMIKEO)**, et l'utilisation de la langue des signes.

Ainsi les jeunes utilisent les canaux de communication qui leur correspondent, dans lequel ou lesquels ils sont à l'aise, et cette possibilité d'outils divers, à leur portée, semble porter particulièrement bien ses fruits. L'IME note que la variété des supports à leur disposition permet aux jeunes de travailler chacun à son rythme.

08. Aménagements et innovations

- Des professionnels d'IME (Alphée et Arpège) ont été formés au logiciel AMIKEO (AUTICEL), installé sur des tablettes numériques, et permettant de faciliter la communication avec les jeunes. L'outil permet notamment d'apprendre à identifier ses émotions, à exprimer besoins et douleurs, à se repérer dans le temps avec l'usage de «timers».... Les jeunes sont peu à peu accompagnés dans l'utilisation de ces tablettes.
Cette formation a été organisée en partenariat avec Julie RENAUD MIERZEJEWski, neuroscientifique, spécialiste Handicap et Numérique et directrice scientifique d'AUTICEL. Dans le cadre d'une supervision de projet, elle va revenir régulièrement dans l'année à venir **pour mesurer les effets de l'utilisation des outils**, et adapter de nouveaux supports sur les tablettes, en fonction des avancées et des projets travaillés.
- En septembre, la composition des groupes de grands à l'IME Amalthée a été repensée, avec le choix de ne pas viser de répartition par degré d'autonomie ou niveau cognitif/intellectuel, ni sur des difficultés comportementales. Mais uniquement en considérant les spécificités sensorielles de chacun et la compatibilité des personnalités. La nouvelle organisation a permis de constituer des groupes plus posés.
- En 2020, le CMPP de Champs-sur-Marne a entamé une réflexion sur **l'utilisation de la vidéo thérapie familiale**. Ainsi il a été décidé que les locaux du futur CMPP qui doit déménager dans quelques semaines dans un bâtiment neuf, sera équipé de ce système.
- Au CTJ, la formation au MAKATON prévue a eu lieu, bénéficiant à 28 professionnels de toutes fonctions. Elle permet de **mettre en œuvre avec les enfants cette modalité alternative de communication, et de renforcer l'appartenance au projet commun de l'établissement**.
Le MAKATON propose des signes et pictogrammes pour illustrer des mots et des concepts. Il permet à des enfants atteints de troubles du langage (retard mental, autisme, troubles neurodéveloppementaux....) de pouvoir communiquer.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

01. Un projet commun au CTJ, au SESSAD et à l'IME de Jouy-en-Josas

Un Groupe de travail a été constitué pour établir un diagnostic « développement durable interne ».

Parmi les actions menées on peut entre autres citer : introduction de composantes bios à chaque repas, réflexions sur l'installation de composteurs, tri des déchets et recours à une recyclerie locale, changements de fournisseurs pour des produits ménagers plus respectueux de l'environnement, remplacement des robinets par des boutons poussoirs, installation de chasses d'eau à double flux... Des actions de sensibilisation sont conduites par les enseignantes et éducateurs avec les jeunes, par la réalisation de grands panneaux de dessins et collages sur le sujet du développement durable. Avec, aussi, la visite d'une « recyclerie » pour y apporter du papier et des déchets et la création d'ateliers jardin.

02. A l'IME Armonia

Les adolescents de l'IME sont bénévoles au sein de l'association Un Bouchon Une Espérance, qui récolte et trie les bouchons en plastique et en liège. L'association est active dans plusieurs départements, principalement en Ile de France. L'argent récolté permet de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap. En plus d'apprendre à trier les bouchons, ils participent à promouvoir la récolte en se rendant dans des écoles primaires pour expliquer en images le projet du recyclage des bouchons, et parler de leur handicap.

« Je travaille au CMPP en tant qu'assistante sociale et il m'arrive de mener des visites à domicile. C'est un outil qui n'est pas nécessairement dans les usages en CMPP et qui serait peut-être à développer davantage. D'une part c'est important pour moi de mieux comprendre le fonctionnement de ces familles et cela permet d'informer utilement mes collègues sur des contextes, lieux de vie et éléments de réalité des familles que nous suivons. D'autre part car les familles concernées sont ravies de recevoir chez elles et de partager ainsi leur cadre de vie. C'est un bon moyen pour tisser les liens, enrichir la confiance. »

Sophie DROUET CMPP de Marly-le-Roi



8 LE BILAN SOCIAL ET LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

A. La répartition Hommes / Femmes :

L'association ARISSE emploie davantage de femmes que d'hommes ce qui est représentatif du secteur. En effet, de nombreux emplois dans le secteur médico-social sont qualifiés de « mixtes avec une surreprésentation des agents de genre » (féminin en l'occurrence), plus précisément dans les métiers de puéricultrices, éducatrices spécialisées, ou infirmières. Dans ce cadre, sur la base de l'effectif des salariés en CDI, l'ARISSE employait **79% de femmes et 21% d'hommes en 2020**.

A l'ARISSE, il n'y a pas d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et l'association veille à ce que le nombre de cadres de Direction respecte le principe de non-exclusion des femmes à ces postes.

La politique de l'association est de continuer à augmenter le nombre de salariés à temps plein en favorisant les embauches en interne et de maintenir parallèlement, le temps partiel choisi, pour une meilleure articulation vie privée-vie professionnelle.

B. La pluridisciplinarité des métiers

Travailler ensemble, en cohérence, au sein d'équipes pluridisciplinaires, en assumant et en prenant en compte des situations complexes et diverses caractérise l'activité au sein des structures de l'ARISSE.

Cette pluridisciplinarité garantit un regard croisé, une réponse adaptée pour chaque enfant accueilli, et une richesse dans leur exercice professionnel pour les salariés. En effet, l'accompagnement thérapeutique et éducatif, auprès de personnes vulnérables que sont les enfants en situation de déficiences ou de handicap, nécessite une grande complémentarité dans les approches et la prise en charge.

C'est dans cette complémentarité des compétences de ses salariés que l'association s'est structurée.

A l'ARISSE, les métiers représentés recouvrent les secteurs du paramédical et du socioéducatif, de l'enseignement, également les métiers d'encadrement et de direction, les métiers administratifs, et enfin, ceux des services généraux et de la restauration.

C. La crise sanitaire et la gestion de la santé – sécurité

La crise sanitaire, liée au COVID-19, a renforcé les aspects santé et sécurité avec la mise en place de protocoles sanitaires régulière-

ment actualisés, et l'accompagnement sur ces sujets des équipes des établissements par des salariés du siège.

De nouveaux modes de travail tels que la visio-conférence, le télétravail pendant le confinement, le chômage partiel pour les personnes avec des problématiques de gardes d'enfants, ont été mis en place. L'objectif était ainsi d'éviter au maximum tout risque, et d'assurer le rôle de l'employeur en tant que garant de la santé et de la sécurité des salariés.

Une nouvelle trame du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été créée pour permettre à chaque établissement de mieux piloter ces aspects et se positionner dans une réelle démarche de prévention des risques.

D. Le plan de Développement des Compétences et la formation professionnelle

Le plan de développement des compétences est constitué de l'ensemble des actions de formation décidées par l'ARISSE au bénéfice de ses salariés, destinées à leur assurer la meilleure adaptation à leur poste de travail, veiller à préserver leur capacité à occuper au mieux leur emploi, et à leur permettre d'améliorer ou d'acquérir des compétences, notamment face aux évolutions technologiques.

Le plan de développement des compétences 2020 a été impacté par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Dans un contexte de télétravail généralisé pendant le confinement de mars et avril, et afin de poursuivre le déploiement du plan, l'ARISSE a dû mobiliser des modalités de formation nouvelles jusqu'à présent peu sollicitées.

La formation à distance en visioconférence s'est installée dans les pratiques de formation et a permis aux professionnels de maintenir l'actualisation et le développement de leurs compétences mais également de permettre l'adaptation de leur poste de travail aux évolutions réglementaires.

L'association a par exemple mis en place une action de formation en e-Learning destinée à ses agents d'entretien, sur le nettoyage et la désinfection des locaux en lien avec la contamination au COVID-19.

Grâce à l'ensemble des formations mises en place, les professionnels des établissements ont pu prolonger l'accompagnement des enfants et des adolescents. Ils ont continué au maximum la poursuite des soins et de l'accompagnement avec une hygiène renforcée au sein de chaque structure, rendue possible grâce à l'engagement des agents d'entretien qui ont appliqué scrupuleusement les gestes permettant d'éviter les risques au sein des établissements.

Quant à l'accès à la formation professionnelle, elle est globalement égalitaire à l'ARISSE. 20 hommes sur 107 sont partis en formation en 2020 et 111 femmes sur 542 sont parties en formation la même année. Soit au prorata de l'effectif global, 19 % d'hommes partis en formation et 21 % de femmes en 2020.

L'association poursuit sa politique interne favorisant l'accès à des évolutions de carrières par le biais de formations.

L'ARISSE place au nom de ses objectifs 2021 sa volonté de mettre en place une véritable politique d'intégration des salariés dans une culture et des valeurs communes, avec la mise en place, entre autres, de temps d'intégration.

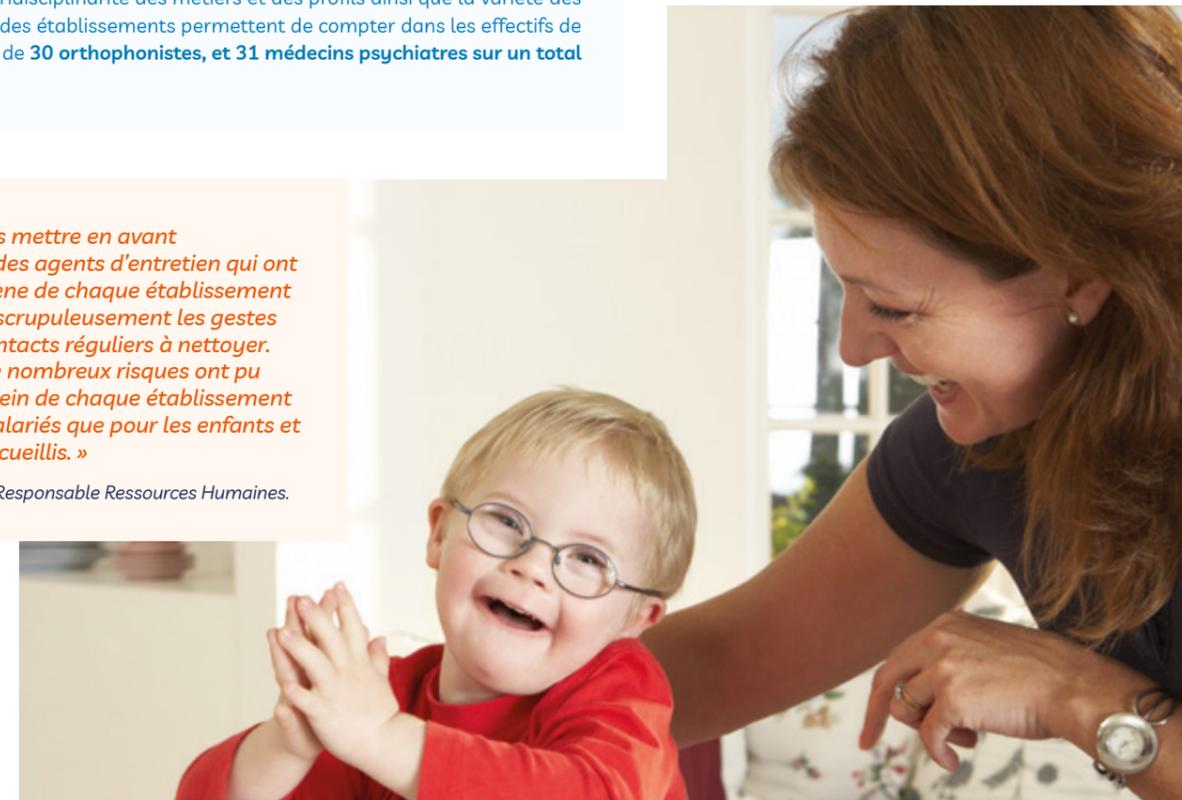
E. Les métiers en tension

Comme observé au sein de diverses structures du secteur médico-social et sanitaire, on constate une pénurie de profils d'orthophonistes et de médecins directeurs et psychiatres rendant difficile le recrutement de ceux-ci au niveau national.

À l'ARISSE, la pluridisciplinarité des métiers et des profils ainsi que la variété des environnements des établissements permettent de compter dans les effectifs de l'association plus de **30 orthophonistes, et 31 médecins psychiatres sur un total de 36 médecins**.

« Nous pouvons mettre en avant l'engagement des agents d'entretien qui ont renforcé l'hygiène de chaque établissement en appliquant scrupuleusement les gestes et points de contacts réguliers à nettoyer. Grâce à eux, de nombreux risques ont pu être évités au sein de chaque établissement tant pour les salariés que pour les enfants et adolescents accueillis. »

Marine NOVELL, Responsable Ressources Humaines.



9 LE BILAN FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

CHARGES (K€)	2019	2020
Charges d'exploitation	33 587	34 992
Achats et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	5 313	5 220
Impôts et taxes	2 614	2 732
Charges de personnel	23 226	24 452
Dotations aux amortissements et provisions	2 243	2 560
Autres charges	192	28
Charges financières	319	301
Dotations aux amortissements et provisions	0	1
Intérêts et charges assimilées	319	300
Charges exceptionnelles	525	628
Sur opérations de gestion	113	26
Sur opérations en capital	11	101
Dotations aux amortissements et aux provisions	28	34
Engagements à réaliser sur ressources affectées	373	467
Impôts sur les sociétés	7	10
Total des charges	34 438	35 931
Résultat créditeur : Excédent	2 466	2 757
TOTAL GENERAL	36 905	38 688

PRODUITS (K€)	2019	2020
Produits d'exploitation	35 781	37 228
Ventes de marchandises		
Prestations de services et divers	123	37
Dotations et produits de tarification	35 027	36 755
Subventions d'exploitation et participations		
Reprises sur provisions et amortissements	283	304
Autres produits et transfert de charges	348	133
Produits financiers	127	132
Produits financiers	127	132
Produits exceptionnels	996	1 327
Sur opérations de gestion	181	113
Sur opérations en capital	81	364
Reprises sur provisions et transferts de charges	225	17
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	508	833
Total des produits	36 905	38 688
Résultat débiteur : Déficit		
TOTAL GENERAL	36 905	38 688

BILAN SIMPLIFIÉ

BILAN - ACTIF (K€) au 31/12	2019	2020
Actif immobilisé	31 144	31 925
Immobilisations incorporelles	835	1 144
Immobilisations corporelles	29 708	30 135
Immobilisations financières	602	646
Actif circulant	19 062	17 226
Stocks et en cours		
Créances	4 526	1 827
Avances et acomptes versés sur commandes	99	91
Valeurs mobilières de placement	3 731	3 827
Disponibilités	10 706	11 481
Comptes de régularisation	86	75
Charges constatées d'avance	56	46
Charges à répartir sur plusieurs exercices	30	29
TOTAL GENERAL	50 292	49 225

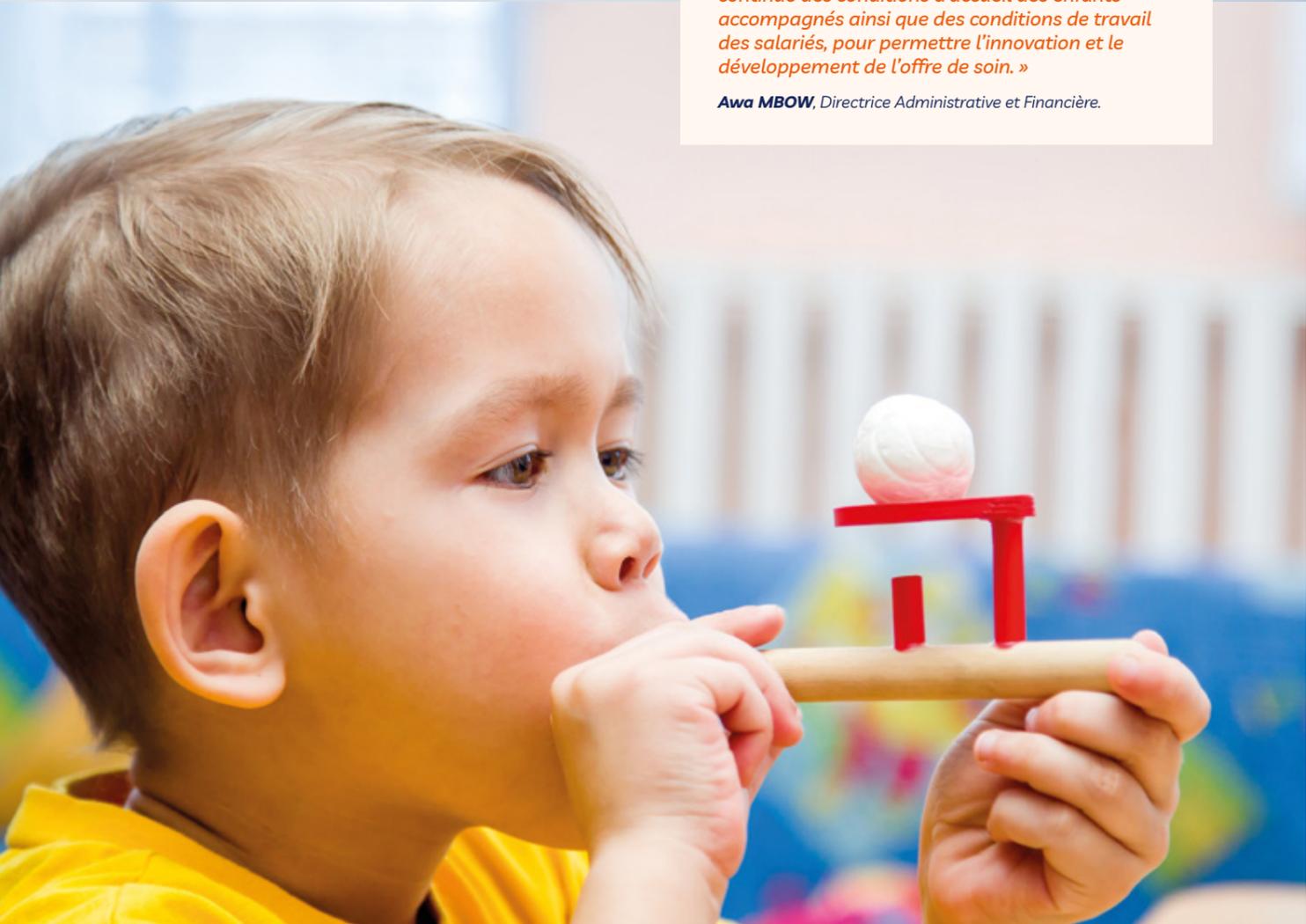
BILAN - PASSIF (K€) au 31/12	2019	2020
Fonds propres	20 703	19 266
Provisions pour risques et charges	3 017	3 209
Fonds dédiés	1 565	5 562
Dettes	25 003	21 188
Emprunts et dettes financières	16 204	15 420
Dettes d'exploitation et dettes diverses	8 798	5 767
Comptes de régularisation	6	0
Produits constatés d'avance	6	0
TOTAL GENERAL	50 292	49 225





« La situation financière particulièrement saine de l'ARISSE permet la poursuite des orientations stratégiques, en cohérence avec le projet associatif. Avec pour objectifs l'amélioration continue des conditions d'accueil des enfants accompagnés ainsi que des conditions de travail des salariés, pour permettre l'innovation et le développement de l'offre de soin. »

Awa MBOW, Directrice Administrative et Financière.



L'EXERCICE 2020

a été la troisième année en contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements, services médico-sociaux et établissements du secteur sanitaire de l'ARISSE. Cet exercice a été marqué par la crise sanitaire, en lien avec le COVID-19, qui a eu des conséquences financières sur les comptes de l'Association. On note également la mise en œuvre cette année du règlement comptable 2018-06, applicable notamment aux associations, et du règlement comptable 2019-04, concernant leurs activités sociales et médico-sociales.

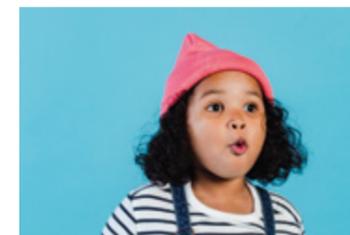
LE COMPTE DE RÉSULTAT 2020:

- Les dépenses en 2020 ont augmenté, principalement au niveau des charges de personnel, en raison de la « prime COVID » versée aux salariés de l'ARISSE en juillet 2020, et des surcoûts liés au contexte sanitaire (achats de masques, de consommables médicaux, et frais de nettoyage). Ces surcoûts, dont la prime COVID, ont été totalement financés par l'ARS.
- Les ressources en 2020 sont en nette progression par rapport à l'année 2019, en raison principalement du rebasage de la dotation globale de l'IME Arc-en-Ciel en mars avec l'ouverture de l'IME Arpège à Ivry-sur-Seine, des crédits non reconductibles accordés par l'ARS pour le financement de la « prime COVID », des « surcoûts COVID » et des renforts personnels pour situations complexes.

Ainsi, le résultat comptable de 2020 est globalement excédentaire de 2 757,2 K€.

LE BILAN 2020:

- Le nouveau plan comptable applicable a introduit une nouvelle présentation des fonds dédiés liés à l'investissement dans le bilan : ils étaient auparavant inscrits en provision pour renouvellement des immobilisations, ils sont maintenant en fonds dédiés liés à l'investissement.
- On note une diminution du taux d'endettement, malgré une augmentation significative des investissements. Cela résulte de la politique d'affectation des excédents de l'Association, essentiellement à l'investissement. Aussi, les réserves d'investissement ont contribué à financer, entre autres, l'aménagement du CMPP de Trappes, qui a déménagé dans de nouveaux locaux en 2020, les travaux d'aménagement du CMPP de Champs-sur-Marne, du SESSAD ATESSS et du SESSAD Arélia, qui ont débutés en 2020. Ainsi que la création de l'IME Arpège. L'ARISSE continue également son plan de modernisation du parc informatique et de fiabilisation des liens internet.



10 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS

CAMSP

Centre d'action médico-social précoce

ESSONNE (91)

CAMSP Saint-Michel-sur-Orge
CAMSP Étampes
CAMSP Évry

IME

Institut médico éducatif

YVELINES (78)

IME ALPHÉE Guyancourt
IME AMALTHÉE Rosny-sur-Seine
IME LES METZ Jouy-en-Josas

VAL-DE-MARNE (94)

IME ARPEGE Ivry-sur-Seine
IME ARC-EN-CIEL Thiais
IME ARMONIA Limeil-Brévannes et annexe
Boissy-Saint-Léger

SESSAD

Service d'éducation spéciale
et de soins à domicile

SEINE-ET-MARNE (77)

SESSAD ATESSS Champs-sur-Marne
SESSAD ATESSS Vaires-sur-Marne

YVELINES (78)

SESSAD EPSIS Jouy-en-Josas

VAL-DE-MARNE (94)

SESSAD ARÉLIA Villeneuve-Saint-Georges

CTJ

Centre thérapeutique de jour

YVELINES (78)

CTJ HENRI DUCHÊNE Jouy-en-Josas

CMP

Centre médico-psychologique

YVELINES (78)

CMP Vélizy-Villacoublay
CMP Antenne de Buc

CMPP

Centre médico psycho pédagogique

SEINE-ET-MARNE (77)

CMPP Champs-sur-Marne
CMPP Chelles
CMPP Melun

YVELINES (78)

CMPP Les Clayes-sous-Bois
CMPP Antenne de Beynes
CMPP Mantes-la-Jolie
CMPP Marly-le-Roi
CMPP Saint-Germain-en-Laye
CMPP Trappes
CMPP Versailles
CMPP Viroflay

ESSONNE (91)

CMPP Brétigny-sur-Orge
CMPP Étampes
CMPP Gif-sur-Yvette
CMPP Limours
CMPP Palaiseau et son antenne du Pileu
CMPP Savigny-sur-Orge
CMPP Antenne d'Épinay-sur-Orge
CMPP Verrières-le-Buisson
CMPP Juvisy-sur-Orge
CMPP Antenne de Draveil





Crédits photo :

©Shutterstock, ©Adobe ©Tectone ©Pexels ©PhilippeBesnard ©AnneDelobel ©Thenounproject

Réalisation graphique : l'agence RUP

ARISSE

10 chemin de la butte au beurre • 78350 Jouy-en-Josas

01 30 70 07 08 • www.arisse.fr



A R I S S E